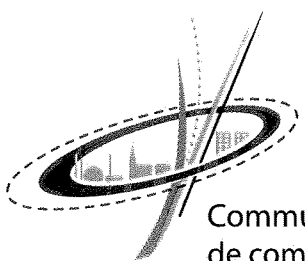


1 DG/fin



Communauté
de communes
de **Lacq**

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 26 mars 2007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ

L'an deux mille sept, le vingt-six mars à dix-huit heures, le Conseil de la communauté de communes de Lacq, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de la communauté de communes, sous la présidence de Monsieur David HABIB.

ETAIENT PRESENTS : MM. Léon GUILHAMÉLOU-SEMPÉ, Jean DORÉ, Jean HAU-PALÉ, Edouard HAGET, Michel JABOT, Mme Catherine POQUE, MM. Michel REMAUD, Georges FERROU, Daniel LASSALLE, Mme Josiane BOADA, MM. Jean-Yvon LACOURREGE, Jean CAZABAN, Jean-Claude CABANNÉ, Dominique TOUYA, Yves PIEDNOIR, Guy CASSOU, Alain LABESCAT, Pierre DOMBLIDES, Michel CAMDESSUS, André TROUILH, Tony CAMPANELLA, Jean-Pierre CHAIGNEAU, Mmes Véronique CHASSAIN, Sara CHATHAM, Martine DUCAMIN, Amour GRACIA, MM. Thierry GONZALEZ, François HÉRAUD, Patrice LAURENT, Mme Emilie MALDONADO, MM. Pierre LANSOU, Jean-Luc MARTIN, René LACABE, Dominique BERNARD, René REFFET, Gérard DUCOS, Yves CAUHAPÉ, Christian LÉCHIT, Fernand CAMGUILHEM, Francis LAYUS.

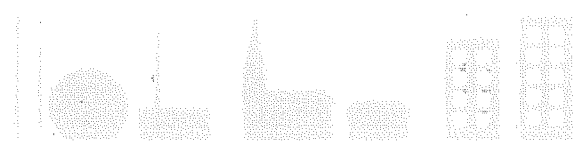
formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES : MM. Denis LEDAIN, Michel VASSALIERE, Mme Eliane REDONNET, MM. Régis DURAND (pouvoir à M. Michel CAMDESSUS), Jean DOUMECQ-ARRISCLE, (pouvoir à M. Pierre DOMBLIDES), Guy DUFOURG (pouvoir à Mme Josiane BOADA), Mme Michèle DAUBAS (pouvoir à M. Christian LÉCHIT).

ETAIENT ABSENTS : MM. José DE LA CALLE, Didier VINCENT, Mme Maryline HAMON, M. Francis PÉRUILHÉ, Mme Marlène TURPAIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Michel CAMDESSUS

.../...



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 26 mars 2007

Extrait des délibérations

RAPPORT N° 10

Président : Monsieur David HABIB

Rapporteur : Monsieur Gérard DUCOS

OBJET : SUBVENTION AU SYMPESA

« 50 000 € ont été inscrits au budget 2006 par les deux collectivités composant le SYMPESA, à savoir, la communauté de communes de Lacq et le Conseil Général, pour faire face aux amortissements comptables du pilote d'oxydation hydrothermale installé sur le site de la société Celanese à Pardies.

Suite au dernier conseil syndical, il a été acté qu'un transfert du pilote au profit de l'établissement public CCI de la Drôme qui collabore avec le CEA était possible ; ces 2 entités travaillent sur l'oxydation super critique et sont intéressés par l'exploitation du pilote.

Le pilote exploité par l'APESA a démontré, grâce aux essais subventionnés par le Conseil régional et réalisés sur plusieurs échantillons de déchets industriels, qu'il était compétitif.

Ces industriels n'ont pas donné suite aux propositions qui leurs ont été faites d'utiliser le pilote au coût réel.

Par ailleurs, la nouvelle direction de Celanese a fait savoir au SYMPESA qu'elle n'était plus intéressée par le maintien du pilote sur son site.

Il pourrait être donc transféré en gardant par convention, la possibilité d'exploiter les résultats scientifiques et d'associer les industriels locaux qui ont construit ce pilote, pour des développements futurs.

Pour des raisons d'amortissement comptable, le transfert de ce pilote nécessitera l'inscription d'une somme complémentaire de chacune des deux collectivités lors d'une décision modificative, cette somme leur sera par la suite reversée.

Cette procédure sera présentée lors du vote du budget 2007 du SYMPESA.

Vos commissions « Environnement et sécurité », « Finances, personnel et administration générale » et votre Bureau vous invitent :

- à inscrire 50 000 € au budget primitif 2007 de la communauté de communes de Lacq. »

Après en avoir délibéré, le Conseil de la communauté de communes **ADOpte** le présent rapport à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président de la communauté de communes,



David HABIB